

**Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers
Service Proximité et Vie Citoyenne**

Contact : Madame PAVIC Maëlle
Tel : 02 97 35 32 92
Mail : monquartier@lorient.bzh

Conseil Citoyen de Quartier de Bois du Château – le Rouho – Le Manio – Kerentrech

Réunion du 13 février à 18h30 dans les locaux de la Maison de Associations Jean Le Coutaller.

Présents

Les Conseillers : M. HEURTIER André, Mme LAPALUS Astrée, Mme LE BOURHIS Lucie, M LE CROM Serge, M. POLONIO GONZALEZ Jose Manuel, M. ZINZOU Hector Oluwaseun.

Les excusés : M. MONTANARI Hugues, M. MONTLOUIS Léandre.

Les élus : M. Stéphane DANIEL, adjoint à la Vie de Quartiers et à la Démocratie Participative.

Les services : M. Jérôme SOUDAN, Mme Maëlle PAVIC et Mme Marie-Sophie VIALON pour le Service Proximité et Vie Citoyenne.

Les actualités de la ville

Mon centre-ville demain

Pour rappel, les objectifs de « Mon centre-ville demain » sont : améliorer le cadre de vie, réguler le stationnement et développer l'accès au centre-ville.

Le déploiement de ce projet qui a commencé le 10 juillet se compose de plusieurs phases et repose sur le principe de l'expérimentation. De ce fait, les rues Le Bourgo et Nayel qui ont été piétonisées cet été sont actuellement réouvertes à la circulation. La rue de la Patrie, elle, est devenue piétonne depuis début décembre. Sur cette dernière, il n'y pas de retour d'expérience à ce jour. Si la piétonisation est confirmée, des travaux seront entrepris pour valoriser ce nouvel usage.

La quatrième étape du projet, qui consiste à la mise en service des parkings en enclos des Arcades (140 places) et des Asturies (238 places), sera déployée d'ici la fin du mois de février.

La cinquième étape du projet, qui consiste à la mise en service des parkings en enclos Boulevard Joffre (120 places) et Gare Nord (150 places) et au déploiement des zones de stationnement réglementé à 3h00 à l'est, ouest et au sud de l'hypercentre, devrait être déployée d'ici la fin d'année.

Zoom sur le stationnement en enclos :

Toutes les informations sur les parkings couverts et en enclos de la ville (horaires, tarifs, places disponibles en temps réel...) sont disponibles sur le site : <https://www.lorient.bzh/parkings>

A partir du 26 février, le 30 premières minutes de stationnement seront gratuites sur les parkings Place Alsace-Lorraine et Arcades. Cette gratuité est déjà appliquée pour les parkings Place d'Armes et l'Orientis.

A terme, une navette électrique devrait être mise en place pour permettre aux usagers des parkings en enclos de rejoindre gratuitement le centre-ville.

Les halles de Merville

Les halles provisoires, installées entre les halles de Merville et le lycée Dupuy de Lôme, sont en cours de construction. Le déménagement des commerçants devrait avoir lieu après les fêtes de Pâques, pour une ouverture en avril prochain.

Ce bâtiment est construit dans une logique de démontabilité, de réemploi et de réversibilité des usages. La collectivité envisage également de le revendre à la fin de son utilisation.

Les travaux de rénovation et d'extension des halles définitives et l'aménagement des espaces intérieurs sont programmés jusque fin 2025.

Le budget participatif

Point d'étape sur la réalisation des projets lauréats du budget participatif 2022

Depuis la dernière réunion du 27 septembre, deux nouveaux projets lauréats ont été finalisés : la fresque géante quai de Rohan et le kiosque à musique parc du Venzu. Celui-ci a été inauguré le 31 janvier dernier. Le centre social de la Maison pour Tous et l'association des commerçants de Kervéanec, porteuse du projet, pourront faire vivre cet espace.

Ces réalisations viennent s'ajouter aux jeux inclusifs installés parc Jules Ferry, à la mise en service des box à vélos, la pose de modules sonores sur des feux de signalisation piéton et l'installation du barbecue dans le quartier de Kervéanec.

Trois projets sont toujours en cours : le four à pain à Keryado, le parcours patrimonial au centre-ville et les lettres géantes, dans le secteur de l'estacade.

Les projets lauréats du budget participatif 2023

Le 21 décembre 2023, le Conseil municipal a approuvé 6 projets lauréats qui pourront faire l'objet d'une mise en œuvre dans le cadre du budget participatif 2023 :

- Une aire de fitness sur les rives du Ter
- La plantation d'une micro-forêt
- Une fresque dans le tunnel de Kermélo
- Un four à pain à Kervéanec
- Un terrain de basket 3 x 3, parc du Venzu
- Une aire de jeux inclusifs

Les projets Casiers solidaires et Théâtre de verdure, respectivement arrivés en 4^{ème} et 7^{ème} position par ordre des votes exprimés, ne pourront pas être réalisés dans le cadre du Budget Participatif car la gestion dans le temps de ces équipements impliquerait trop de dépenses de fonctionnement. Le projet Aire de jeux inclusifs, arrivé en 8^{ème} position des votes, a donc été validé par le Conseil municipal.

Pour la prochaine édition du Budget Participatif, un membre du CCQ suggère que les porteurs de projet qui le souhaitent puisse présenter leur idée au CCQ du territoire concerné.

Le projet social 2023-2026

Le projet social 2023-2026 de la ville de Lorient a été élaboré et sera présenté au prochain Conseil municipal du jeudi 15 février. Un temps de présentation à destination des conseillers citoyens de quartier sera organisé mi-avril. Le projet social leur sera présenté par la Direction des Solidarités.

Le carnaval

Le défilé du prochain carnaval de Lorient aura lieu le 23 mars 2024. Le cortège partira à 15h00 de l'allée Loïc Le Page pour une déambulation dans les rues du centre-ville. A la fin du défilé, le Bonhomme Carnaval sera mis à feu place Glotin.

Un membre du CCQ avait proposé sur le groupe général Rainbow une mobilisation inter-CCQ pour défiler avec les chasubles. Il l'a également proposé lors de la rencontre inter groupe d'animation du 31 janvier. Il n'a pas eu de retour à ce jour.

Les Conseils Citoyens de Quartier font le bilan

Retour sur la plénière de bilan du 7 décembre

Une cinquantaine de membres des Conseils Citoyens de Quartier étaient présents lors de la première partie de soirée, dont 7 membres du CCQ 5. L'analyse des différents échanges a permis de distinguer des consensus, des points d'attention ainsi que des pistes d'évolution du dispositif.

Des consensus

- Un dispositif qui créer du lien entre les habitants, avec les services et les élus, il permet une relation directe et une meilleure compréhension du fonctionnement des services.
- Une meilleure connaissance des quartiers : les CCQ ont apprécié de pouvoir mieux connaître leur quartier.
- Un rôle dual de participation et de contribution : des conseillers qui se font le relais des territoires en remontant et transmettant des informations. Ils participent à la vie de la cité.

Des points d'attention

- La communication d'informations : faciliter la communication inter-ccq, permettre davantage de retours sur les questions soulevées en réunion CCQ.
- Les missions : difficile compréhension des missions des CCQ et du rôle des membres qui le composent, un sentiment d'action parfois limitée.

- La temporalité : des projets qui se réalisent dans des temps longs.

Des idées pour l'avenir

- Mieux se connaître et se faire connaître auprès des habitants : création d'un trombinoscope des membres, réalisation d'une réunion publique en début de mandat, création d'une newsletter des CCQ, permettre une plus grande autonomie des CCQ et renforcement du lien avec la population
- Renforcer les missions de participation et de contributions aux politiques publiques municipales : faciliter une plus grande participation à l'écriture des ODJ des CCQ et assurer une meilleure transmission des informations, en particulier sur les projets d'aménagements urbains.
- Pérenniser les acquis de la première édition : maintenir un « noyau de conseillers de la première édition ».

En complément de cette analyse, un membre du CCQ suggère de réaliser une étude auprès des démissionnaires ou absents des réunions CCQ, sur les raisons de leur non-participation au dispositif.

Les modalités de renouvellement des CCQ

Constitution des futurs Conseils Citoyens de Quartier

Afin de poursuivre la dynamique collective et faciliter la continuité du dispositif, il est proposé que **5 membres du collège actuel des habitants** puissent reconduire leur mandat et intégrer la deuxième édition. Si plus de 5 personnes se portent volontaires, un tirage au sort sera organisé lors de cette réunion.

Au sein du CCQ, 6 membres du collège des habitants souhaitent renouveler leur engagement : M. Heurtier, M. Montanari, Mme Lapalus, M. Le Crom, M. Polonio Gonzalez, M. Zinzou.

La parité étant respectée autant que possible, le mandat de Mme Lapalus est reconduit. A l'issue du tirage au sort, M. Le Crom, M. Zinzou, M. Montanari et M. Heurtier intègrent également le collège des habitants de la prochaine édition.

Pour le collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels, il est convenu pour la prochaine édition qu'un représentant de chaque centre social de la ville puisse être membre de droit du territoire qui le concerne. Les autres membres du collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels devront candidater à nouveau.

Les membres du CCQ présents espèrent une plus grande mobilisation de ce collège sur la prochaine édition, d'autant plus avec l'installation de la nouvelle maison des associations dans le quartier de Bois du château.

Calendrier prévisionnel de la mise en place des prochains Conseils Citoyens de Quartier :

- Mars-avril : période de recueil des candidatures
- Juin : plénière de lancement de la deuxième édition

Les actualités du quartier

Bois du château : renouvellement du contrat de ville 2024-2030

Pour poursuivre l'action menée communément avec les habitants, les collectivités locales et les associations dans les quartiers prioritaires, l'État, les collectivités et les partenaires s'engagent dans un processus de renouvellement des « contrats de ville » pour la période 2024-2030.

Dans le cadre du renouvellement de ce contrat, les habitants et acteurs des quartiers prioritaires de Lorient ont été consultés en 2023, pour partager leurs attentes pour leur quartier et définir des priorités d'intervention.

A l'échelle de la ville, les quartiers prioritaires définis sont : Bois du Château, Kervéanec Nord, Kerguillette - Petit Paradis - Saint Armel et Polygone - Frebault,

Atelier participatif : plantation d'arbres fruitiers

Annoncé lors la cérémonie des vœux, à Lorient, 2024 sera l'année de l'arbre et plus largement de la reconquête végétale. Dans ce cadre, la Ville invite les habitants du territoire à se réunir pour planter une cinquantaine d'arbres fruitiers mercredi 21 février, de 10h à 16h, à la pinède de Bois du Château. Cet atelier est gratuit et ouvert à tous, sur inscription sur la plateforme *jeparticipe* car le nombre de place est limité.

Les sujets de votre CCQ

Sollicitation des membres sur des sujets particuliers

Les Jeux Olympiques à Lorient :

Labellisée « Terre de Jeux », la Ville de Lorient propose, en partenariat avec les acteurs associatifs locaux, six « Journées de l'Olympisme » jusqu'en mai.

Le programme détaillé est disponible sur le site de la ville : <https://www.lorient.bzh/terredejeux2024>

Relais des Flammes Olympique et Paralympique :

Le 6 juin 2024, la Flamme Olympique traversera Lorient. Le 25 août, la ville accueillera le relais de la Flamme Paralympique. Les parcours et les noms des relayeurs seront dévoilés ultérieurement, en lien avec le comité des JO Paris 2024.

Pour accompagner ces temps forts, une programmation événementielle est en cours d'élaboration par la ville, en lien avec des acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

Le projet d'alimentation durable à Kerentrech piloté par Mady & Co

Une réunion de bilan de l'expérimentation du projet Mady à Kerentrech initialement prévue en octobre a dû être annulée. Elle doit être reprogrammée.

Les groupes de travail du CCQ

Jardins et jardinières partagées

M. Montanari, seul représentant du groupe de travail, a rencontré le Service de la Nature en ville et Jardin le 23 janvier pour faire un point sur l'avancée du projet de création du jardin partagé dans la ZAC du Manio.

La parcelle : la parcelle identifiée a une surface d'environ 100m². La zone étant actuellement en travaux, un pré-aménagement pris en charge par Lorient Agglomération doit être réalisé comprenant un espace pré-terrassé semé d'un gazon en attente de jardinage, clôturé par de la ganivelle en châtaigner et équipé d'un portillon en bois. Le terrain devrait être opérationnel en mars.

Le groupe de travail du CCQ souhaite être force de proposition pour ce jardin en suggérant que le jardin puisse prendre une des typicités suivantes : jardin légumes, fleurs / forêt gourmande / jardin en permaculture / jardin orienté pour la production de graines « paysannes ».

L'identification du collectif pour la gestion du site : des habitants de la ZAC ont constitué une association et ont manifesté leur intérêt pour la gestion de ce jardin partagé. M. Montanari va prendre contact avec cette association. Si elle est réellement intéressée par la gestion du site, un rendez-vous leur sera proposé avec le Service Nature en ville et jardins. Sinon, il faudra réfléchir à une communication pour un appel à candidature.

A la rencontre des habitants : déambulation culturelle

Un groupe de travail composé de Mme Lapalus, M. Montanari, M. Philippe et M. Polonio Gonzalez ont rencontré le Service des Patrimoines et archives les 29 novembre et 15 janvier dernier pour travailler sur la création d'une déambulation culturelle à destination des habitants du territoire du CCQ.

Mme Lapalus et M. Polonio présentent aux autres membres l'action qui sera réalisée le samedi 6 avril 2024. Il s'agit d'une visite culturelle d'1h30 avec un guide conférencier, suivie d'un moment de convivialité.

Les objectifs sont :

- Echanger avec les habitants du territoire CCQ pour connaître leur avis sur le quartier
- Valoriser le territoire
- Faire connaître le dispositif et inviter les habitants qui le souhaitent à intégrer la prochaine édition

La visite commencera à 15h00 au Jardin du Manio et se clôturera à la Maison de Quartier du Bois de Château. Elle sera ponctuée par une visite de la grande baraque du Rouho.

Pour communiquer sur cette action, les membres du CCQ seront en charge de la diffusion des flyers imprimés par la ville, dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier, entre le 22 et le 26 mars.

Pour mener à bien cette campagne de communication, le groupe de travail insiste sur **l'importance de mobiliser largement le CCQ**. Les membres présents à la réunion de ce jour donnent leur accord pour participer à la distribution.

Mme Le Bourhis, Présidente de la Maison de Quartier du Bois du Château suggère de proposer à des jeunes fréquentant le centre social de prendre part à la distribution.

Un rendez-vous est à fixer mi-mars pour prévoir cette diffusion.

Retours d'habitants :

Des membres du CCQ nous font part des remontées suivantes :

- Quartier autour de l'école du Manio : les riverains ont la sensation que depuis la construction des nouveaux lotissements, la vitesse de circulation a augmenté. Ils demandent si la mise en place d'un ralentisseur serait envisageable.
- Piscine du Bois du Château : des usagers demandent s'il est possible de réaliser un nettoyage de l'extérieur de la piscine.
- Voirie : d'une manière générale, les habitants souhaiteraient que les informations liées aux travaux de voirie soient transmises plus en amont. Sur ce sujet, le service Proximité et Vie Citoyenne précise qu'il convient de nuancer suivant les différentes ampleurs des travaux réalisés.